

RENTRÉE 2021 : L'AUTORITARISME CONTINUE... CONTINUONS LA LUTTE SOCIALE !

LE 23 SEPTEMBRE, TOUTES & TOUS EN GRÈVE

Blanquer raffole de continuité et nous pouvons dire que nous sommes comblés de ce côté tant les rentrées se succèdent et se ressemblent. Celle de 2021 peut se résumer en quelques mots : adaptation à la crise sanitaire au mépris des conditions de travail et des conditions d'accueil des élèves, gestion de la pénurie, confusion et autoritarisme.

CETTE CRISE QUI N'EN FINIT PAS

L'objectif martelé par Blanquer est que les écoles restent ouvertes. C'est aussi notre objectif que les élèves bénéficient sans rupture de la socialisation et de l'enseignement-apprentissage dans un cadre scolaire non virtuel. Mais ce qui nous importe tout autant, c'est que cela ne se fasse pas dans n'importe quelles conditions.

Le 22 août, le ministre a annoncé dans un média non public une rentrée classée niveau 2 dans son protocole sanitaire qui en compte 4. Pour résumer, on reprend avec les mêmes règles qu'en juin alors que la situation sanitaire est totalement différente et beaucoup plus alarmante du fait du variant dit delta, fortement contagieux et circulant plus intensément chez les jeunes. De même, il n'y a aucune différen-

ciation entre les départements alors que certains ont des taux d'incidences supérieures à 600 et que d'autres sont dans des situations beaucoup plus confortables (taux d'incidence à moins de 50).

Ne nous y trompons pas, la mise en avant de protocoles à des fins essentiellement communicationnelles ne suffit pas à cacher l'absence de réflexions à mettre en œuvre pour sortir de la crise. Les politiques purement gestionnaires ont pourtant montré leurs limites et ce protocole ne sert qu'à une chose : masquer une politique de zéro investissement pour freiner la transmission du virus dans les établissements scolaires.

BAISSE DES MOYENS, DÉVELOPPEMENT DES INÉGALITÉS ET DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Malgré la crise sanitaire, la rentrée sera encore une fois marquée par une gestion de la pénurie. À Paris, dans le second degré, la rentrée s'effectuera ainsi avec une nouvelle baisse de DHG (dotation horaire globale) alors même que la crise sanitaire a dégradé les conditions d'apprentissage des élèves. Le rectorat justifie cela en prétextant un « ré-équilibre par rapport aux autres départements », sans pour autant communiquer de données précises et objectives qui justifieraient une telle baisse des dotations. De toute façon, déshabiller X pour habiller Y ne démontre qu'une seule chose : la volonté de l'État de ne pas engager de fonds pour améliorer le service public d'éducation. Ces suppressions de moyens dégradent les conditions d'enseignement et mettent sous pression les personnels déjà éprouvés par la crise sanitaire et l'absence de stratégie claire pour faire face à la situation.

Comme si cela ne suffisait pas, les réformes Blanquer ne font qu'accroître les inégalités et déstabiliser les collectifs de travail. Sur ce dernier point, la proposition de loi Rilhac visant à créer une fonction de directeur-trice dans le primaire est assez emblématique puisqu'elle remettrait en cause la gestion collégiale des écoles et constituerait une énième attaque contre la liberté pédagogique.

Entre les évaluations nationales et l'instauration d'une large part de contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat, Blanquer a imposé une évaluation permanente des élèves au détriment de la relation pédagogique. Il s'apprête maintenant à démanteler l'éducation prioritaire et baisse drastiquement les moyens destinés aux élèves à besoins particuliers comme c'est le cas pour les UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants).

Mais les autres personnels ne sont pas épargnés. Alors que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est présentée comme une priorité du ministère, le ministre Blanquer continue d'enfermer les personnels favorisant leur inclusion dans la précarité et l'exploitation. Ainsi, les annonces d'augmentation de salaire sont largement insuffisantes et ne répondent absolument pas à la revendication d'un vrai statut pour les AESH.

Et pour les AED, c'est par un silence méprisant que le ministre Blanquer répond à leurs revendications.

Quant aux agent-es chargé-es de l'entretien des locaux, leur situation est souvent critique. Obligé-es de travailler en sous-effectif, la crise sanitaire rend leurs conditions de travail très éprouvantes. Comment assurer le nettoyage quotidien des locaux prévu par les protocoles sans le recrutement de titulaires en nombre suffisant ?

UNE GESTION AUTORITAIRE DE LA CRISE SANITAIRE

Pour lutter contre la propagation du virus, il est nécessaire de redoubler d'efforts en matière de diffusion des informations et de partage des connaissances, de préférer l'explication à la contrainte. Des mesures complémentaires à la vaccination sont nécessaires à la lutte contre la propagation du virus.

Depuis un an et demi, nous réclamons des moyens supplémentaires de protection : capteurs de CO2, purificateurs d'air, masques FFP2, masques gratuits pour les élèves, ma-

tériel de protection spécifique pour les AESH, campagnes de test dans les écoles et établissements, etc.

Sur ces questions, nous avons des déclarations péremptives du ministre de l'éducation nationale bien peu suivies d'effets en terme d'investissements. C'est aussi cela que Blanquer veut faire oublier en réduisant la question de la prévention à une opposition binaire à la vaccination dans laquelle nous ne devons pas nous laisser enfermer.

FACE À LA CRISE SANITAIRE ET POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION : IL FAUT DES MOYENS !

Depuis mai 2020, SUD éducation exige un plan d'urgence pour l'éducation :

- réduction la taille des classes pour enseigner autrement et favoriser la réussite des élèves ;
- titularisation des personnels contractuels, recrutement massif, formation et augmentation des salaires ;
- augmentation des moyens pour une école ouverte à tou-te-s les élèves ;
- création d'un véritable secteur médico-social de l'Éducation nationale.

Il y a urgence et nous le savons parfaitement : nous n'obtiendrons rien sans la construction d'un rapport de force. Contre les réformes réactionnaires du ministre Blanquer et pour des moyens pour l'éducation, les élèves et les personnels, SUD éducation Champagne Ardenne appelle à participer massivement à la grève intersyndicale du jeudi 23 septembre.

SUD éducation Champagne Ardenne appelle les personnels à se réunir en assemblée générale pour formuler leurs revendications et à décider des moyens d'action pour ancrer cette grève dans la durée. Au-delà de cette échéance, nous nous tiendrons dès la rentrée aux côtés de toutes celles et ceux qui se mobilisent contre les méthodes de Blanquer et agissent pour se réapproprier leurs conditions de travail.

L'ordre social promu par ce gouvernement à travers sa politique éducative est celui de l'exploitation, de l'autoritarisme et des inégalités sociales. Face à cela, ce sont les réflexions et actions collectives qui établiront un rapport de force favorable pour une société émancipatrice et créatrice de justice sociale.

**ENSEMBLE, IMAGINONS ET BÂTISSONS UNE
AUTRE SOCIÉTÉ, UNE AUTRE ÉCOLE !**